

### **Organiser une Conférence nationale des financeurs et des bénéficiaires de la formation**

La formation professionnelle constitue un investissement stratégique pour la compétitivité économique, l'emploi et la cohésion sociale. Pourtant, les choix de financement sont souvent perçus comme complexes et insuffisamment partagés entre les différents acteurs du système. Dans un contexte de besoins croissants en compétences et de ressources contraintes, il est essentiel de renforcer la concertation et la transparence sur les priorités de financement.

La CPOF propose l'organisation annuelle d'une Conférence nationale des financeurs et des bénéficiaires de la formation réunissant l'État, les Régions, les partenaires sociaux, les opérateurs de compétences, les organismes de formation, les entreprises, ainsi que les bénéficiaires eux-mêmes : salariés, demandeurs d'emploi, apprentis et personnes en reconversion.

Cette conférence aurait pour mission d'évaluer les besoins en compétences, d'analyser l'efficacité des financements mobilisés et de définir des priorités. Elle permettrait également d'anticiper les mutations économiques, technologiques et environnementales qui transforment les métiers et les qualifications.

La participation des bénéficiaires constituerait une innovation majeure. Leur expérience des dispositifs de formation, leurs attentes et leurs difficultés doivent être pleinement prises en compte dans l'élaboration des politiques publiques. La qualité d'un système de formation ne peut être évaluée uniquement à travers ses mécanismes de financement ; elle doit prioritairement être appréciée à l'aune de son utilité pour les personnes qu'il accompagne.

Cette conférence pourrait déboucher chaque année sur une feuille de route nationale des compétences et de la formation, assortie d'engagements concrets des différents financeurs et d'indicateurs de suivi partagés.

En associant l'ensemble des parties prenantes à la définition des priorités, la France se doterait d'un véritable outil de pilotage stratégique permettant de mieux orienter les investissements dans les compétences et de renforcer la confiance dans le système de formation professionnelle.